



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Hon. Chan Chun Sing, ministre du Commerce et de l'Industrie de la République de Singapour, adoptent une déclaration conjointe pour développer les échanges agroalimentaires entre la France et Singapour

Paris, le 8 juin 2020

Lors d'une visioconférence tenue ce jour en présence des ambassadeurs des deux pays, Didier Guillaume et le ministre du commerce et de l'industrie de Singapour ont adopté une **déclaration conjointe** dont l'objectif est de faciliter les relations entre opérateurs français et importateurs singapouriens et de répondre à l'objectif stratégique de Singapour visant à sécuriser son approvisionnement alimentaire. Didier Guillaume a souligné que *“cette déclaration permet de donner un nouvel élan à nos échanges agroalimentaires avec cette zone et de renforcer notre partenariat avec Singapour.”*

Dans le contexte de la pandémie COVID-19 et la mise en place de mesures de confinement, Singapour, comme de nombreux pays, s'est retrouvée confrontée à des ruptures dans ses chaînes d'approvisionnement habituelles.

Par l'intermédiaire de son ministère du commerce et de l'industrie, la cité Etat a fait part de son intérêt de signer avec la France une déclaration bilatérale pour **sécuriser son approvisionnement** en produits alimentaires par les entreprises françaises.

A ce jour **plus de cent entreprises agroalimentaires françaises** ont déjà fait part de leur intérêt pour exporter des produits vers la cité-Etat dans ce nouveau contexte.

Pour accompagner les exportateurs français intéressés, une **organisation spécifique** a été mise en place qui s'appuie sur la Team France Export Agro, afin d'offrir un accompagnement adapté aux entreprises (principe de gratuité des services, catalogue virtuel de l'offre française, mises en relation avec les acheteurs, missions de suivi sur place début 2021).

L'adoption ce jour de la déclaration conjointe par les ministres formalise ce **partenariat renforcé** avec Singapour dans le domaine agroalimentaire.

Cette action permettra de faciliter la mise en relation commerciale des entreprises agroalimentaires, des importateurs et des distributeurs des 2 pays et de les encourager à trouver des opportunités de partenariats.

Pour Didier Guillaume, *“cette action constitue une initiative pilote exemplaire, fruit d'une collaboration active entre les pouvoirs publics et les professionnels du secteur, qui doit permettre d'offrir de nouveaux débouchés à l'export pour certaines filières agroalimentaires françaises. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs de relance de notre économie”*.

À télécharger :

<https://agriculture.gouv.fr/declaration-conjointe-entre-la-republique-francaise-et-la-republique-de-singapour>

Contacts presse

Cabinet de Didier Guillaume : 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de l'Ambassade de France à Singapour : (+65) 82 54 89 21- alexandre.gardes@diplomatie.gouv.fr